

# La discrimination territoriale en débat

Une partie des maires de villes ayant lancé l'appel du 14 novembre se sont retrouvés le 23 février au centre culturel Jean-Houdremont pour une matinée de réflexion sur les discriminations territoriales, organisée par l'association des maires Ville & Banlieue et les Cahiers de la Lutte contre les discriminations (LCD). Le combat se poursuit dans le droit fil de la saisie de la Halde en 2009 par le maire de La Courneuve.



Philippe Rio, Hélène Geoffroy, Gilles Leproust, Driss Ettazaoui et Johanna Dagorn écoutent Claire Hédon, la Défenseure des droits, en visioconférence.

Un parfum de victoire. L'appel lancé le 14 novembre par 200 maires, dont Gilles Poux, a permis la reprise par le gouvernement de quinze de leurs propositions ainsi qu'une enveloppe financière dédiée aux villes et quartiers populaires. C'est dans ce contexte qu'une partie de ces maires étaient réunis au centre culturel Jean-Houdremont à l'initiative de l'association des maires Ville & Banlieue de France et des Cahiers de la Lutte contre les

discriminations (LCD). Au programme : une réflexion entre élu-e-s, universitaires et habitant-e-s sur la lutte contre les discriminations territoriales. Dans une première table ronde, animée par Johanna Dagorn des Cahiers de la LCD, les participant-e-s sont revenus sur les démarches politiques et juridiques permettant la reconnaissance des inégalités et des discriminations subies par les habitant-e-s des quartiers prioritaires. Pour Gilles Leproust, maire d'Al-

lonnes, un « réel accès au droit pour toutes et tous, lequel diffère aujourd'hui en fonction des territoires, passe par les services publics ». En réponse, Driss Ettazaoui, délégué au CA Évreux Portes de Normandie, a critiqué une égalité qui serait « donner la même chose à tout le monde », tout en constatant que les services publics ne se déploient pas au même rythme selon les territoires. Mais, pour Philippe Rio, maire de Grigny, « l'enjeu est de combattre la reproduction de

ces mêmes inégalités ». Hélène Geoffroy, maire de Vaulx-en-Velin, a mis l'accent sur la nécessaire lecture en termes de classes plutôt que d'ethnicité.

## Croiser les discriminations

Dans une seconde table ronde, animée par Arnaud Alessandrin des CLD, Thomas Kirszbaum, sociologue, et Corinne Luxembourg, géographe, se sont interrogés sur les façons d'interpréter les discriminations territoriales. Pour le sociologue, la discrimination territoriale « n'est pas un concept scientifique », mais plutôt une « notion bricolée » avec des contenus hétérogènes et donc difficile à combattre. On peut la critiquer comme « se substituant à la lutte contre les discriminations ethno-raciales », et donc risquant de « rater la cible ». Pour la géographe, s'appuyant sur sa recherche à Gennevilliers, il est utile de croiser les discriminations, que ce soit de race, de genre ou de classe. Deux jeunes femmes ont alors témoigné des discriminations subies, pour l'une à travers les violences policières, pour l'autre à travers les absences d'enseignement-e-s dans les collèges de l'éducation prioritaire. Gilles Poux a synthétisé la matinée en constatant que, quels que soient les parcours des participant-e-s, un sentiment de maltraitance apparaît dans les quartiers populaires. « Un fils d'ouvrier a toujours moins de chances d'aller à l'université qu'un fils de cadre, a-t-il insisté. La discrimination n'est pas le fruit du hasard mais un problème systémique ». ●

Nicolas Liébault

### ELLE A DIT

Claire Hédon, Défenseure des droits

« L'origine, la vulnérabilité, le patronyme, l'apparence physique s'allient pour donner lieu à des discriminations. La situation s'améliorera quand on aura identifié les désavantages liés au territoire et que, sur cette base, une politique locale et nationale apportera des correctifs. L'État doit veiller à un rattrapage et à un développement plus harmonieux des territoires en corrélant les ressources et les besoins dans l'accès aux droits.

Or, les politiques de rénovation urbaine et de mixité sociale ont des répercussions inquiétantes sur le logement des personnes d'origine étrangère et modestes. Toute action pérenne doit engager les services

structurants de l'État comme ceux de l'emploi, du logement, de l'éducation... Je préconise un observatoire de la cohésion des territoires pour documenter ces phénomènes. » ●

### EN PRATIQUE

Il est possible de saisir le Défenseur des droits à la Maison de justice et du droit. Pour accéder à la nouvelle interface de signalement et d'accompagnement des victimes ou témoins de discriminations :

- plateforme internet et application sur [www.antidiscriminations.fr](http://www.antidiscriminations.fr)
- numéro de téléphone : le 39 28 (de 9h à 18h, prix d'un appel local), joignable par chat (de 9h à 18h) et accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

## Ville & Banlieue, qu'est-ce que c'est ?

Contemporaine de la « politique de la ville », l'association des maires Ville & Banlieue de France existe depuis 1983. Son objectif est de favoriser le développement des quartiers les plus fragiles du territoire et de valoriser l'image des villes de banlieue. Ville & Banlieue fédère un réseau d'élus-e-s de toutes sensibilités politiques sur l'ensemble du territoire national. ●